

6 mai 2019 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration du Président de la République après sa rencontre avec l'IPBES, la communauté scientifique mondiale sur la biodiversité

Bonjour à toutes et tous. Je veux d'abord remercier les experts de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, l'IPBES, le Giec de la biodiversité, qui s'est réuni à Paris pour sa première évaluation mondiale. Le travail qui a été présenté à Paris ces derniers jours, largement commenté et dont nous venons de discuter ensemble, est le fruit de trois ans de travail, et je veux vraiment vous en remercier.

Vous l'avez conduit, mené, avec autour de vous plus de 150 chercheurs impliqués durant ces trois années et, je le sais, ces derniers jours qui furent particulièrement intenses, pour acter d'un rapport. Ce qui s'est passé ces derniers jours en France est un événement mondial extrêmement important. C'est la première prise de conscience à ce niveau de notre situation en matière de biodiversité. C'est un moment aussi important que le premier rapport du Giec en 1990 sur le climat, et c'est la première fois qu'au meilleur niveau scientifique sont établis des faits, des faits qui sont cruels pour nous tous et qui appellent à l'action. La surexploitation de la planète y est clairement décrite. Les signes de dégradation considérables de 75 % de l'environnement terrestre, 40 % de l'environnement marin et la disparition de plusieurs centaines d'espèces, et la menace d'une part importante des espèces encore vivantes sur notre Terre.

Je ne reviens pas sur les faits qui ont été largement présentés, commentés, mais au fond, ce qui est en jeu, c'est la possibilité même d'avoir une terre habitable, c'est l'émergence même de nouvelles inégalités qui seront dues aux menaces qui pèsent sur notre biodiversité, et c'est l'émergence de nouveaux déséquilibres mondiaux, parce que ce qui est décrit par ce rapport, ce sont de nouveaux déséquilibres directs ou indirects, c'est à dire la disparition d'espèces, la disparition d'écosystèmes, de production, de vie et donc des bouleversements très profonds de notre environnement aujourd'hui et demain, avec des conséquences que nous ne savons pas en totalité mesurer.

Ce rapport nous dit donc, de manière claire, que la biodiversité est un sujet aussi important que le changement climatique et que nous ne pouvons gagner cette bataille qu'en mettant ces deux objectifs ensemble et qu'en œuvrant sur tous les leviers pour justement inverser la tendance. Je veux que nous nous engagions très clairement autour des options qui sont présentées par ce rapport, pour pouvoir proposer justement, de manière claire, des actions dans plusieurs domaines. J'en relève trois qui sont principalement au cœur de l'action que nous allons mener.

En matière d'alimentation, il est très clair que nous devons profondément changer nos modèles, d'abord en luttant encore plus activement contre le gaspillage. Sous la mandature précédente, une loi importante a été passée, qui a permis de responsabiliser beaucoup plus les distributeurs, les acteurs, et qui nous a permis d'améliorer les choses. Nous devons aller encore plus loin en changeant les comportements concrets, en renforçant nos actions à l'école, avec l'ensemble des territoires, en responsabilisant davantage les consommateurs mais aussi les restaurateurs et distributeurs, pour réduire le gaspillage alimentaire dans notre pays.

Nous ne sommes pas aujourd'hui aux standards qui devraient être les nôtres, mais partout dans les économies développées, la lutte contre le gaspillage alimentaire est un objectif que nous devons nous fixer. C'est ensuite avoir des objectifs clairs en termes de changement de nos modèles de production. Nous avons eu beaucoup de débats ces deux dernières années sur ce sujet. Il n'est jamais facile, parce que cette prise de conscience est en train de s'accélérer et parce que nous vivons sur des modèles de production qui n'étaient pas conformes à cette prise de conscience. Je rappelle que si la France ne s'était pas battue il y a maintenant un an et demi, nous étions repartis pour 15 ans d'autorisation de glyphosate en Europe. Nous avons limité à 5 ans ces autorisations, et je réaffirme ici notre volonté, sur 3 ans, d'avoir des résultats en matière agricole, parce que nous sommes dans une dynamique où nous avons engagé justement tous les producteurs, tous nos agriculteurs dans cette logique de transformation, et donc nous maintiendrons la pression. Je veux très clairement réaffirmer cet objectif, qui doit être un objectif partagé, partagé avec les agriculteurs et avec les territoires, parce que des solutions existent mais elles supposent d'être accompagnées de savoir justement apporter des

parce que des solutions existent mais elles supposent d'être accompagnées, de savoir justement apporter des solutions et simplement de ne laisser aucun agriculteur sans solutions, ou avec des solutions qui conduiraient à dégrader, en quelque sorte, et à avoir une réponse chimique encore moins bonne. Je veux, ici aussi, très clairement dire notre volonté réaffirmée de réduire de 50 % les phytosanitaires d'ici 2025. C'est un engagement qui est le nôtre, qui sera suivi, sur lequel j'ai demandé une évaluation à l'été sur le plan agricole.

Plus largement, c'est un changement de nos modèles, en lien avec les régions, avec nos territoires, pour avoir justement une agriculture beaucoup plus cohérente à cet objectif de biodiversité. C'est le même objectif que nous poursuivons en matière de pêche. Là aussi, j'ai demandé au ministre de l'Agriculture de revenir avec des objectifs clairs et de préciser, sur le terme du mandat, des changements que nous pouvons établir. Deuxième objectif que je veux nous assigner, c'est en matière de préservation de nos sols et de la gestion de nos territoires.

D'ici 2022, nous porterons à 30 % la part de nos aires marines et terrestres protégées, dont un tiers d'aires protégées en pleine naturalité, ce qui est un renforcement, en particulier sur le plan maritime, considérable, mais surtout une intensification de cette protection dans les aires protégées, avec cet objectif de 30 % en pleine naturalité. Nous allons aussi accroître la lutte contre l'artificialisation des sols. J'ai demandé à ce qu'un bilan puisse être fait de manière très précise pour que nous puissions nous fixer des objectifs dans le cadre de ce mandat et à court terme, en matière de lutte contre les artificialisations, de réduction de toute artificialisation nouvelle mais également de réhabilitation des sols agricoles extrêmement dégradés par l'utilisation passée de produits phytosanitaires, qui est un enjeu à la fois pour nos territoires et notre agriculture. L'ensemble de ces sujets feront l'objet, là aussi, d'une évaluation, d'un suivi des initiatives déjà prises, je vais y revenir, et d'engagements nouveaux.

Enfin, le troisième objectif pour répondre de manière concrète à l'interpellation de nos experts, c'est la lutte contre le gaspillage. Je l'évoquais à l'instant, en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire, mais la lutte contre toutes les formes de production de déchets est un enjeu essentiel pour améliorer, restaurer notre biodiversité. Nous sommes en train de mettre en place, nous avons déjà pris des engagements, d'avoir 100 % de plastique recyclé d'ici 2025, ce qui est une vraie transformation à la fois de la production, de la distribution, de l'utilisation des matières plastiques, ce qui veut dire aussi que nous renforcerons les contrôles et l'utilisation en la matière, puisqu'aujourd'hui, beaucoup des producteurs qui se sont justement conformés à cet objectif nous ont aussi interpellés sur le fait qu'il y avait, en Europe, des pratiques qui étaient extrêmement divergentes et des imports non européens qui n'étaient pas conformes à cet objectif.

Ensuite, nous prendrons, dans les prochaines semaines, une loi en matière d'économie circulaire, qui vise non seulement à réduire la production de déchets qui sont non-biodégradables, mais aussi d'améliorer notre organisation pour accélérer et améliorer d'une part le tri, et d'autre part, notre capacité à recycler les déchets ainsi justement rassemblés. La lutte contre le gaspillage est donc le troisième axe de transformation en matière d'amélioration de notre biodiversité que nous retiendrons. Pour réussir cette bataille, nous devons d'abord nous mobiliser sur le plan national. Nous n'avons pas attendu. Je le rappelle, un plan biodiversité avait été présenté par Nicolas HULOT à l'été 2018, avec près d'une centaine d'actions.

On a tendance, souvent, à oublier ce qui a été fait. Il y a eu une réflexion, une mobilisation, beaucoup de choses. J'ai donc demandé à ce qu'une évaluation de ce plan soit faite, pour voir déjà la première année d'application de celui-ci, et donc à l'été 2019, nous aurons une évaluation des un an de ce plan biodiversité. Ensuite, j'inscrirai au prochain conseil de défense écologique le sujet de la biodiversité pour, là aussi, sur la base des premières évaluations d'ores et déjà demandées et de quelques travaux qu'on a déjà lancés sur le plan gouvernemental, de pouvoir prendre des engagements clairs en la matière et compléter le plan de 2018. Ensuite, j'ai demandé une revue de l'ensemble de nos dispositifs fiscaux et budgétaires pour les mettre en conformité avec ce que je viens de dire. Nous avons, sur le plan économique, industriel, agricole, énormément d'aides qui sont données à plusieurs secteurs et qui ne sont pas toujours en conformité avec les objectifs que je viens d'assigner. Nous avons lancé une revue de nos aides fiscales et budgétaires pour les mettre en conformité avec cet objectif. En la matière, il est évident que notre politique ultramarine sera particulièrement essentielle. Je le rappelle, plus des trois quarts de nos réserves de biodiversité sont outre-mer, qu'elles soient d'ailleurs terrestres ou maritimes. Et donc en la matière, nous avons une véritable ambition ultramarine pour réussir cet enjeu et nous devons prendre des décisions cohérentes avec cela.

Enfin, nous mobiliserons sur le plan interministériel, je le disais, évidemment, le secteur agricole, économique, notre ministère de l'Éducation, puisqu'il y a une sensibilisation de la jeunesse qui est à accroître pour améliorer justement les comportements tels que je viens de l'évoquer, une mobilisation du service national universel autour de cet objectif, qui est aussi un objectif d'engagement, et une mobilisation de notre recherche, car la biodiversité doit faire partie des axes de recherche prioritaires.

Ensuite, au niveau européen, nous devons mobiliser. Nous intégrerons la biodiversité à nos objectifs, en particulier en matière agricole, et dans les critères de négociation de la prochaine PAC. Je souhaite que des objectifs très concrets, comme la lutte contre le plastique, puissent être intensifiés au niveau européen, c'est le

bon niveau pour réussir à avoir des résultats concrets. Enfin, c'est au niveau international que nous allons mener cette action de manière très concrète. La première étape s'est faite à Metz sous l'autorité de François DE RUGY, qui a réuni l'ensemble de ses homologues, a reçu ce premier rapport de l'IPBES et a conduit à la signature d'une charte. Nous allons intensifier ce travail pour faire du G7 de Biarritz une étape importante de cette bataille pour la biodiversité. Nous aurons une prochaine étape à Marseille, et l'ambassadeur WEHRLING est en particulier en charge de ce sujet, ou le sommet de l'UICN en juin 2020 sera une étape importante de cet agenda biodiversité. Enfin, nous ferons tout pour que la COP biodiversité, qui se tiendra en Chine au deuxième semestre 2020, puisse être l'équivalent de la COP de Paris sur le plan de la lutte contre le réchauffement climatique. C'est cet objectif que nous devons nous assigner, et nous avons un an et demi sur le plan international pour faire progressivement monter ces objectifs et obtenir des engagements clairs sur le plan international. A cet égard, nous continuerons, dans le cadre du One Planet Summit, d'intégrer les objectifs de biodiversité, comme nous l'avons fait depuis New York l'année dernière, avec déjà des premiers résultats et une mobilisation de plus en plus forte, tout particulièrement des acteurs privés, puisque nous avons pu construire dans ce cadre les premières coalitions privées.

Cette bataille est extrêmement importante, vous l'avez compris. Elle suppose notre engagement sur le plan intérieur, elle suppose l'engagement de tous les gouvernements et organisations internationales, elle suppose de continuer à être éclairés par les experts que vous êtes, et je vous en remercie, mais elle suppose de mobiliser pleinement les citoyens, les entreprises, les financeurs, parce que ce qui nous est proposé, en quelque sorte, l'interpellation qui nous est faite par les experts qui viennent de remettre leur rapport, c'est très profondément de changer notre organisation mondiale.

C'est de changer notre manière de produire, de nous organiser, et le réchauffement climatique comme la biodiversité imposent de revoir en profondeur des modèles auxquels nous étions habitués, et donc de revoir en profondeur, en tant que citoyens, en tant qu'entreprises, en tant que gouvernements, beaucoup des habitudes que nous avions prises.

Je vous remercie pour votre attention.